

PARCOURS D'UNE ÉCOLE DE TRADUCTION. RÉTROSPECTION ET HORIZONS RÉFLEXIFS

Gina ABOU FADEL SAAD¹

Abstract: This paper is an attempt to trace the thought process that the School of Translators and Interpreters of Beirut of Saint-Joseph University followed during the 35 years of its lifetime in order to develop and flourish. In the first part, it exposes the evolution of the School's pedagogical approach and in the second part, it tries to understand the theoretical framework in which the undertaken research falls and draws up its research perspectives.

Keywords: translation teaching, academic approach, translation studies research, cognition, creativity.

0. Introduction

L'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (ETIB), fondée en 1980, a célébré en 2015 son 35^e anniversaire. Ce fut pour les enseignants et les chercheurs de l'ETIB l'occasion de prendre un temps de réflexion sur le parcours déjà effectué tant sur le plan pédagogique que sur celui de la réflexion théorique.

Dans cet article, nous tenterons d'abord de survoler les changements opérés au fil des ans et de considérer les différents facteurs qui y ont mené depuis les décisions administratives jusqu'à la maturité traductologique des responsables, enseignants et chercheurs de l'École du fait de l'expérience acquise, des recherches et des publications dans lesquelles ils s'étaient engagés et de l'introduction en 1997 d'un cycle doctoral. Nous essayerons ensuite de rendre compte de la vision qu'a l'ETIB du chercheur d'une part et de la recherche traductologique d'autre part.

1. Le balbutiement des débuts

A l'époque de la fondation, les cours de l'École étaient répartis en matières multidisciplinaires et matières de traduction. Les multidisciplinaires allaient du droit et de l'économie à l'histoire et la géographie en passant par des matières qui sonnaient alors bizarrement aux oreilles des étudiants : telles que Histoire des institutions, Anthropologie, Cosmologie et j'en passe. Il y

¹ Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth, Université Saint-Joseph, Liban, gina.aboufadel@usj.edu.lb.

avait aussi certes des cours de langues et des cours de linguistique. A passer en revue cette profusion de cours, on aurait cru que les responsables de l'Ecole à l'époque voulaient faire de leurs étudiants des érudits, des traducteurs bénéficiant quasiment de la moitié de la formation d'un avocat, d'un économiste, d'un humaniste et surtout d'un linguiste puisqu'ils leur servaient du droit public, du droit privé, du droit pénal, du droit commercial, du droit du travail, du droit des institutions, de la micro-économie, de la macro-économie, de la phonologie, de la phonétique, de la syntaxe, de la sémantique et de la sémiotique. Les cours de traduction, eux, se partageaient en traduction générale et traduction spécialisée. Ainsi rangeait-on les textes littéraires, médiatiques et religieux dans la première catégorie alors que la deuxième était réservée aux textes juridiques et économiques. Aux yeux des responsables de l'ETIB, il fallait que le traducteur et l'interprète soient dotés d'une immense culture générale, ce que les traductologues appelèrent plus tard *bagage cognitif*, les habilitant à faire face à tous genres de textes à traduire. L'accès au savoir dans les années quatre-vingts n'était certes pas aussi aisée qu'aujourd'hui et l'étudiant devait compter sur sa mémoire, ce qui, en soi, n'est pas une mauvaise chose.

Mais justice est à rendre à cette institution de longue tradition qu'est l'Université Saint-Joseph² qui voit dans sa Charte que sa mission première consiste à promouvoir des hommes et des femmes en faisant « accéder ses étudiants à une culture authentique valorisée par une spécialisation »³, on ne cherchait pas à bourrer les cerveaux des étudiants mais plutôt à les former à l'esprit d'analyse et de synthèse. A l'époque, le défi à relever se résumait au fait qu'il fallait d'abord prouver que la traduction était une profession et non point un art et partant, que tout bilingue ou trilingue ne pouvait embrasser cette carrière sans formation académique dans cette discipline qui luttait alors pour acquérir ses lettres de noblesse. Or, dans un pays comme le Liban où la majorité de la population est bilingue, sinon trilingue et où les parents font passer l'éducation de leurs enfants au premier plan, au prix de maintes privations, on s'imaginait que tout un chacun pouvait traduire et qu'on n'avait vraiment pas besoin d'entreprendre des études spécifiques, que la traduction n'était pas une spécialisation digne de ce nom. Nombreux, disait-on, sont les journalistes, écrivains, poètes et philosophes qui ont fait de la traduction à une époque de leur vie. Nombreuses sont les œuvres littéraires traduites par des manieurs de plume bilingues. D'ailleurs, la question qu'on posait aux étudiants en traduction portait sur le nombre de langues qu'ils maîtrisaient, suivie d'une réaction sceptique quant à la nécessité de suivre une formation universitaire

² L'université Saint-Joseph de laquelle relève l'ETIB a été fondée en 1875. Aux côtés de l'Université Américaine, fondée en 1866, c'est la plus ancienne université au Liban.

³ <http://www.usj.edu.lb/pdf/chartestatuts.pdf>

pour si peu (trois ou quatre langues au grand maximum !) Dans l'esprit de tous, la traduction était une pure activité linguistique. Il a fallu faire du chemin pour que la profession soit reconnue en tant que telle et pour qu'on condescende à admettre au traducteur son statut d'expert. Il faut dire que l'interprète avait une légère avance sur lui vu l'admiration qu'on vouait à cette personne qui voyageait beaucoup et côtoyait les grands de ce monde. Je pense que toutes les écoles de traduction ont dû connaître les mêmes déboires à leurs débuts et que nombreux sont les traducteurs qui se reconnaissent dans ce récit.

2. Ajustements pédagogiques

Au fil du temps, et l'expérience aidant, il y eut rectification du tir au niveau du choix des cours à dispenser et de l'approche pédagogique à adopter. On se rendit compte tout d'abord que l'excès de cours multidisciplinaires était bien inutile : au lieu de former des semi-juristes, médecins ou économistes, il suffisait de former des traducteurs qui pouvaient faire semblant d'être juristes, médecins ou économistes, qui, munis des rudiments de chacune de ces disciplines, étaient capables de partir du texte spécialisé à traduire et de creuser principes et concepts pour comprendre et reformuler comme des experts. Du coup, on vit apparaître des cours tels que : « Textes et cultures », « De la biologie à la médecine : concepts et textes », « Droit : concepts et textes », « Economie : concepts et textes ». On ne dispensait plus le même enseignement qu'on aurait destiné à un médecin, avocat ou économiste ; on partait des textes spécialisés auxquels le traducteur était susceptible de faire face dans sa vie professionnelle et on en expliquait les concepts-clés en initiant l'étudiant aux processus de recherche qui pourraient l'éclairer davantage sur les thèmes abordés. Plutôt que des spécialistes, on tentait de former des chercheurs. Ensuite, on passait, dans les cours de traduction spécialisée, à la traduction proprement dite de ce type de textes. Cette démarche supposait certes une collaboration étroite entre l'enseignant de la discipline et celui du cours de traduction en liaison avec cette discipline. La linguistique fut ensuite intimement reliée à la traduction ; on n'y puisa que ce qui était pertinent à l'exercice de notre métier, ce qui donna lieu à des cours de « Linguistique et traduction » en licence et de « Linguistique et traductologie » en master. Par ailleurs, on comprit que l'appellation « traduction générale » ne reflétait pas vraiment la réalité des choses : qu'était-ce en réalité un texte général ? A quoi exactement pouvait-il faire référence ? Les textes littéraires, médiatiques et religieux n'ont point un caractère « général » et des propriétés communes qui font qu'ils soient classés dans une même catégorie ; ils sont bel et bien « spécialisés » chacun dans le domaine duquel il relève : littéraire, médiatique et religieux. Chacun a des spécificités particulières qui requièrent une approche singulière et un bagage cognitif différent. C'est là que la réflexion sur l'enseignement de la traduction bascula, surtout que la traductologie

émergente mettait en exergue l'importance de la théorie dans l'apprentissage du traducteur. On pensa alors qu'il serait bon de faire progresser l'apprentissage en quatre étapes : en première année, il y aurait des cours d'« Initiation à la traduction » qui apprendraient à l'étudiant à gérer l'opération traduisante dans ses étapes de lecture-analyse, de saisie du sens et de ré-expression. En deuxième année, on passerait à des cours de « Stratégies de traduction » qui auraient le double objectif d'apprendre à l'étudiant d'une part à cerner le sens du message à travers différentes stratégies d'approche analytique du texte source et d'autre part à se former aux différentes stratégies de traduction tributaires des convictions dogmatiques du traducteur, de la nature du destinataire, de la fonction du texte et des aspects culturels en jeu. L'étudiant aurait ainsi, pour parler en termes de résultats d'apprentissage, acquis la compétence de recréer une œuvre, traduite avec fidélité, en tenant compte des contraintes de langue, de sens et de culture. Au long des deux premières années, l'étudiant aurait, d'un côté, perçu les concepts principaux des différents champs de la connaissance auxquels il pourrait faire face et reçu, d'un autre côté, de la théorie à petites doses pour comprendre ce qui soutient l'opération traduisante. Le voilà en troisième année apte à affronter des cours de traduction de textes appartenant à divers « Domaines » spécialisés. Parti de la pratique éclairée par la réflexion théorique, il arriverait en Master muni des outils nécessaires pour plonger dans la théorie pure et dure. En cette quatrième étape de son apprentissage et surtout s'il choisit l'option du Master en traductologie, l'étudiant aura des cours intitulés : « Problèmes théoriques », « Problèmes terminologiques », « Histoire de la traduction », « Pédagogie de la traduction » et « Atelier de mémoire ».

En 2003, l'Université Saint-Joseph décida d'adopter le Système Européen de Crédits Transférables (ECTS) pour s'ouvrir à l'Europe et favoriser la mobilité des étudiants. A chaque matière fut attribué un nombre de crédits proportionnel à l'importance qui lui était allouée dans le cursus, les unités d'enseignement se regroupèrent en modules homogènes, on s'achemina davantage vers la prise en charge personnelle de l'étudiant au détriment de l'enseignement magistral, une panoplie de cours optionnels fut proposée, le tutorat vit le jour. En 2014, l'Université incita ses institutions à intégrer des optionnels susceptibles de développer chez l'étudiant le sentiment éthique et citoyen, la tolérance religieuse et de mobiliser l'apport des autres disciplines dans sa réflexion et sa pratique. L'ETIB tenta pour sa part l'expérience du tutorat par les pairs. Ainsi des étudiants de master se dévouèrent à l'accompagnement des étudiants de première année de licence les aidant à mieux s'insérer dans le contexte universitaire, les familiarisant avec les méthodes de travail et de recherche propres à la discipline choisie et leur prodiguant toutes sortes de conseils pour qu'ils puissent mieux gérer leur temps et les tâches qui leur incombent. Sur un autre plan, attentive à

l'évolution du marché et à la demande croissante en matière de traduction dans les différents secteurs professionnels, l'ETIB diversifia ses masters. Aujourd'hui 5 options de masters sont offertes aux étudiants : Interprète de conférence, Traducteur de conférence, Traducteur-rédacteur, Traducteur du domaine des banques et des affaires et Traducteur-traductologue.

3. L'âge de la maturité

Bien avant les changements induits par l'ECTS, l'instauration en 1997 d'un cycle doctoral avait déjà apporté à l'enseignement et à la recherche à l'ETIB un souffle nouveau. Les doctorants, qui étaient aussi les enseignants de l'ETIB, découvraient la traductologie et s'y initiaient ; le contenu des mémoires d'abord puis des thèses s'en fit ressentir. Au lieu de partir d'un texte à traduire et d'en exposer les problèmes et les solutions apportées par l'étudiant comme c'était le cas de la première génération des mémoires, on partait désormais d'une problématique traductologique qu'on pouvait ou non illustrer par des textes traduits. Entre le premier mémoire soutenu en 1984 qui se caractérisait par une approche relevant de la linguistique contrastive à travers par exemple la transposition du féminin français en masculin arabe dans la traduction du roman « Pêcheur d'Islande » de Pierre Loti et le dernier mémoire soutenu en juin 2015 sous l'intitulé « Traduction du poétique ? », il y a loin, il faut l'admettre. En effet, l'étudiante y avance une nouvelle notion théorique : *le poétique* (et non *la* poétique comme chez Jakobson ou Meschonnic) et la définit comme étant « l'élément abstrait du texte de prose ou de poésie qui vise l'inconscient du lecteur. Intrinsèque au sens, il persiste après lecture, diffère d'une personne à une autre et touche à la nature sensible même de celui qui lit. »⁴ Vaste programme ! Cette maturité traductologique a été confortée par la maturation cette année à l'USJ du Code de l'enseignant chercheur qui stipule que celui-ci est censé « exercer une activité de recherche soutenue ».⁵

Il faut dire que l'ETIB a toujours compris que la mission d'une institution universitaire était double : enseignement et recherche. Il est évident que ces deux activités se nourrissent l'une de l'autre, s'alimentent mutuellement. Un enseignant qui ne fait pas de la recherche voue son enseignement à la répétitivité et risque de se voir vite dépassé par ses étudiants. Un chercheur universitaire qui ne met pas ses recherches à l'épreuve dans un enseignement pratique court le danger de rester dans sa tour d'ivoire et de ne pouvoir vérifier ses hypothèses.

⁴ Mémoire soutenu à l'ETIB par Rhéa Hleihel en juin 2015 devant un jury composé de Gina Abou Fadel Saad (directeur) et Nadine Haddad Riachi (second lecteur).

⁵ <http://www.usj.edu.lb/pdf/codeenseig.pdf>

Pour pouvoir mener à bien sa tâche, un chercheur doit bénéficier d'un environnement favorable à la réflexion. Il a donc besoin de temps, de sérénité et d'un lieu de travail adéquat. Le nouveau Code de l'enseignant cadré de l'USJ consacre 30% de la charge de travail de l'enseignant à la recherche. De ce fait, chaque enseignant cadré doit pouvoir accorder 516 heures de travail annuel pour soit pour finir sa thèse de doctorat, soit pour mener des recherches individuelles couronnées par des publications, soit s'impliquer dans un projet collectif de recherche. L'ETIB assure la visibilité de ses chercheurs à travers deux genres de publications : une revue traductologique baptisée *Al-Kimiya*, qui, en bon français, veut dire *Alchimie*, et une Collection qu'elle édite depuis 1999 et qui porte le nom de *Sources-Cibles*. Cette collection qui compte aujourd'hui une trentaine d'ouvrages regroupe trois genres de publications : des actes de colloques organisés par l'ETIB, les meilleures thèses soutenues à l'ETIB et des œuvres de réflexion traductologique ou de production terminologique. Ajoutons à ceci quelques traductions qui sont également venues émailler la Collection présentant le plus souvent les deux textes sources et cibles en vis-à-vis. Les principales thèses qui constituent le pilier des recherches traductologiques de l'ETIB ont traité de problématiques aussi variées que l'exégèse formelle comme porte d'accès au sens, la formation du traducteur, la scientificité de la traductologie, les sources de la traductologie arabe, l'approche tridimensionnelle de la traduction du texte de spécialité, la relation ambiguë entre langues et traduction, les contraintes en traduction, le moi et l'autre en traduction, le cercle vertueux du pratique et du théorique et la traductologie dans l'entrelacs des termes et des concepts.

En 2014, l'ETIB a mis en place un projet quadriennal de recherche à 4 axes : le premier axe tente de creuser la relation entre cognition et traduction; le deuxième cherche à dresser le portrait de traducteurs du monde arabe ; le troisième se penche sur la terminologie de la traductologie et le quatrième vise à traduire les œuvres maîtresses entraductologie. Ce projet rassemble dans ses différents axes aussi bien des enseignants que des étudiants de master et de doctorat. De plus en plus, les étudiants sont associés aux travaux de recherche ; c'est que nous sommes convaincus que les étudiants formés à la recherche assez tôt ne manqueront pas de prendre le flambeau et de devenir les enseignants chercheurs de demain qui continueront le chemin. Pour les encourager à bien faire cet exercice qu'est la recherche, les meilleures notes de recherche qu'ils rédigent durant leurs années d'études sont publiées sur la page web de l'ETIB sous une rubrique créée à cet effet et intitulée « Productions des étudiants ».⁶

L'Ecole Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société de l'USJ a mis en place, à l'instar de nombre d'universités de par le monde, un Espace

⁶ www.etib.usj.edu.lb

recherche qui assure aux chercheurs un lieu de travail bien équipé mais surtout reposant et convivial. Le chercheur, fut-il étudiant ou enseignant, peut venir y travailler à son aise, loin des sollicitations extérieures. Il peut y mener sa réflexion personnelle ou se réunir avec d'autres chercheurs ou les membres de son équipe de recherche pour que tous puissent faire part du fruit de leur quête et des idées qui en ont découlé. Le choix du thème principal de recherche incombe aux responsables de la structure de recherche⁷ et se fait après maintes discussions et conciliabules.

Il faudrait dire que les responsables étaient fort tentés par une problématique très en vogue actuellement, à savoir l'apport des sciences cognitives à la traductologie. Mais avouons que mis à part quelques lectures fort limitées et la participation à des colloques où il a été question de ce sujet, les sciences cognitives étaient encore pour les chercheurs de l'Ecole une forêt vierge dont ils appréhendaient l'exploration. Néanmoins, ils avaient le fort sentiment que c'était désormais l'avenir de la traductologie et que l'ETIB ne pouvait rester à la traîne. Après la linguistique, l'herméneutique, la théorie de la communication et la philosophie, venu était le temps de l'analyse du processus mental du traducteur lors de l'exercice d'une opération de traduction. D'autres s'y étaient déjà mouillés ; des notions aussi variées que la déverbalisation, la double contrainte, les Think Aloud Protocoles, le *salto mortale*, l'appréhension structuro-globale avaient émergé. Sous des appellations différentes, ces notions n'étaient autres que des approches cognitives du processus traductif.

Cependant les sciences cognitives sont un champ d'exploration immensément vaste dans lequel convergent plusieurs disciplines scientifiques qui s'intéressent à l'esprit humain. Parmi ces disciplines, deux semblent interpeller les traductologues tout particulièrement, à savoir la neurologie cognitive et la psychologie cognitive. La première mène des études médicales, neurologiques plus spécifiquement, pour essayer de comprendre quelles sont les parties du cerveau sollicitées par tel ou tel processus mental, en l'occurrence le processus traductif. La deuxième cherche à comprendre comment le cerveau perçoit, traite et emmagasine l'information⁸. Les deux approches pourraient avoir des retombées pédagogiques touchant l'apprentissage et l'évaluation de la traduction. C'est la deuxième qui nous sembla la plus accessible pour tenter de comprendre le fonctionnement du

⁷ La structure de recherche de l'ETIB est le CERTTA : Centre de recherche et d'étude en traductologie et en terminologie arabe.

⁸ « La psychologie cognitive, dans un sens large, est l'étude scientifique de la cognition. L'étude des mécanismes de la perception, la mémoire, l'intelligence, la conscience etc. en fait partie. Dans un sens plus étroit, elle désigne une approche de l'esprit humain centrée sur le traitement de l'information et l'étude des états mentaux. » in http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com/domaine/Psychologie_cognitive

cerveau du traducteur et de l'interprète quant à la perception et au traitement des deux langues en présence, au développement de l'attention, à la construction du sens, à la mémorisation, à la récupération des informations aux fins de la prise de décision et de la résolution des problèmes. C'est dans cette voie que les chercheurs de l'ETIB sont à présent engagés, sachant que le chemin est long et difficile et qu'il y a beaucoup à apprendre dans ce domaine de la psychologie cognitive.

Mais, à y bien réfléchir, les fondateurs de l'ETIB n'étaient pas des traducteurs ; en traductologie et en terminologie, tous les enseignants et chercheurs de l'Ecole sont des autodidactes. La crainte de l'inconnu est légitime mais il ne faut pas qu'elle soit paralysante et si l'ETIB a pu éditer la première version en arabe la terminologie de la traductologie⁹ et qu'elle est un modèle à suivre sur la scène nationale et arabe, si les travaux de ses chercheurs sont de plus en plus cités, c'est qu'ils ont pu partir de rien et construire quelque chose. Forte de cette conviction, une équipe formée de 3 enseignants et de 4 étudiants se réunit régulièrement dans cet espace de recherche ; ils échangent leurs idées, partagent leurs lectures et font le point sur l'avancement de leurs travaux. C'est en se frottant aux idées des autres que des étincelles de pensée peuvent jaillir. L'Espace de recherche reçoit également des visites d'enseignants en psychologie cognitive et de missionnaires de l'Université de Genève qui sont assez avancés dans ce genre d'étude et qui ont bien voulu partager leur expérience en la matière.

Chercher ne veut pas toujours dire trouver. Montaigne avait d'ailleurs affirmé : « Quiconque cherche quelque-chose, il en vient à ce point, ou qu'il dict qu'il l'a trouvée, ou qu'elle ne se peut trouver, ou qu'il en est encore en quête. »¹⁰ Il nous suffit donc d'adopter la posture vigilante du chercheur, d'être toujours en quête.

Interrogé sur les qualités du chercheur, Jacques de Champlain, Professeur au Département de physiologie de l'Université de Montréal et chercheur à l'Institut de recherches cliniques de Montréal déclare : « Le chercheur est, avant tout, animé par une profonde curiosité et une imagination féconde, et par la volonté déterminée de mieux comprendre le monde autour de lui. Il doit aussi faire preuve d'audace et de courage, car, pour trouver les réponses à ses questions, il devra emprunter le plus souvent les sentiers les moins fréquentés et inexplorés. C'est un créateur, un inventeur qui juxtapose de façon inédite les connaissances antérieures pour échafauder des hypothèses de travail originales. »¹¹ Dans le même ordre d'idées, l'actuel Doyen de la Faculté des langues et ancien Directeur de l'ETIB, le professeur Henri Awaiss,

⁹ Abou Fadel, Gina *et al.* (2002).

¹⁰ Montaigne, *Essais*, 1. II, ch.12.

¹¹ <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/nos-chercheurs/200090406-quest-ce-quun-chercheur.html>

affirme qu'en recherche, il faut « Oser ». « Oser » est donc une devise que l'ETIB a courageusement faite sienne.

4. La lignée théorique de l'ETIB

Des discussions ont souvent lieu à l'ETIB pour essayer de voir clair dans la nature du travail de recherche qui y est mené. Nous nous posons toujours la question de savoir si l'ETIB a, en traductologie, une lignée théorique propre à elle ou si elle s'est essayée à des idées traductologiques éparpillées, un peu à la manière des théorèmes de Ladmiral. Et d'abord faut-il qu'une institution universitaire de formation de traducteurs et d'interprètes ait une théorie propre ou lui suffit-il de souscrire aux théories existantes ?

Il est sans doute vrai qu'il est absolument nécessaire qu'une institution académique soit aussi un foyer de réflexion, qu'elle puisse avoir un regard critique sur ce qui a été dit, sinon elle est vouée à l'ankylose, à la paralysie. C'est la réflexion qui fait avancer la science. La traductologie est née et a connu ses grands tournants grâce à des thèses de doctorat ; je pense notamment à celles de Mounin¹², de Ladmiral¹³, de Lederer¹⁴. Depuis ses débuts, l'ETIB qui a été fondée par des pères Jésuites, donc des religieux, a transposé l'exégèse biblique à l'analyse des textes à traduire. Loin de dédaigner la forme du texte, elle s'y est penchée, croyant fermement que celle-ci recèle toutes les clés du sens et qu'il suffit d'en démonter les différents éléments pour remonter au sens. C'est cette approche exégétique, interprétative, non structuraliste du texte, qui fait l'originalité de la vision traductologique de l'ETIB. C'est là son apport théorique principal sur lequel elle a élevé son édifice, un édifice qui ne sera jamais achevé.

Redoutant cependant les idées figées qui risquent de l'emprisonner dans un cocon étroit et étouffant, l'ETIB qui continuera à creuser le même sillon pour aller toujours plus loin et plus profondément dans la réflexion entamée, refuse de se limiter à une théorie qui serait « La Théorie » et demeure ouverte au brassage des idées qui pourrait l'emmener à creuser de nouveaux sillons, de nouvelles pistes de recherche susceptibles d'élargir ses horizons réflexifs. Serait-elle ainsi en train d'éparpiller son énergie et d'affaiblir son rendement ? Seul l'avenir nous le dira...

En tout cas, dans un monde où les idées arrêtées font ravage menant souvent à un fanatisme destructeur et annihilateur de l'autre, l'ETIB se veut un foyer de réflexion ouvert à l'Autre, à ses croyances, à ses prises de position. Ce n'est point dans le dogmatisme rigide, cloisonné et cloisonnant que s'épanouissent les idées mais dans un climat d'ouverture d'esprit propice à la

¹² « Les problèmes théoriques de la traduction ».

¹³ « Traduire : Théorèmes pour la traduction ».

¹⁴ « La traduction simultanée : Fondements théoriques ».

créativité. Pourquoi faut-il que tous les traductologues du monde empruntent le même parcours et cheminent sur les mêmes sentiers ? Pourquoi faut-il que les chercheurs d'une même institution s'alignent les uns sur les autres, soient asservis aux pensées d'autrui, soient dépourvus de toute liberté de réflexion ? Au prix de sacrifier le fait qu'on la reconnaisse à une ligne de pensée bien spécifique, l'ETIB a choisi d'avoir les coudées franches, de s'ouvrir à la diversité, de s'enrichir de tous les chemins qui viendront se croiser en son sein dans un espace où *créativité* serait le maître mot.

Conclusion

Quoique semé d'embûches et de défis, l'avenir nous semble rayonnant et prometteur. Prometteur car la recherche individuelle fait de plus en plus place à la recherche collective où les efforts se joignent pour aboutir à un résultat plus fructueux. Le thésard n'est plus à la merci de son directeur de thèse ; il est protégé par le système de codirection vers lequel l'ETIB s'achemine de plus en plus et par les membres de l'équipe de recherche qui se penchent sur la même problématique que lui mais chacun sous un angle différent. Prometteur car la mondialisation enrichit en ouvrant à l'étudiant les frontières d'autres institutions académiques situées aux quatre coins du monde, en déployant devant le chercheur d'immenses ressources et en lui facilitant l'accès à ce qui se fait partout dans le monde. Cette mondialisation nous pose cependant un défi majeur : la course effrénée de notre univers accélérée par la facilité des moyens de communication d'une part et l'exigence de visibilité qui nous impose des contraintes de publication dans l'urgence d'autre part nous empêchent de prendre le temps qu'il faut et de profiter de la sérénité nécessaire pour que mûrissent les idées et se fermentent. Ajoutons à ce défi que doit relever la recherche celui que doit relever l'enseignement en prise avec la pression toujours accrue d'un marché de travail en évolution permanente et d'une technologie galopante. Mais que vaut la vie si elle n'est pas pimentée de défis ?

Bibliographie :

- Abou Fadel, Gina ; Awaiss, Henri ; Hardane, Jarjoura et Sader Feghali, Lina (2002) : *Terminologie de la traduction*. Beyrouth, Collection Sources-Cibles, Université Saint-Joseph.
- Abou Fadel, Gina ; Al-Abbas, Sleiman ; Awaiss, Henri ; Delisle, Jean, dir. (2004) : *Traduction : la formation, les spécialisations et la profession*, Beyrouth, Coll. Sources Cibles, Université Saint-Joseph.
- Abou Fadel Saad, Gina ; Riachi Haddad, Nadine ; Sader Feghali, Lina ; Akl, May et El-Haddad, May (2011) : *Thèses et Synthèses, Traduction – Traductologie*. Beyrouth, Coll. Sources Cibles, Université Saint-Joseph.

- Abou Fadel Saad, Gina (2016) : « Et l'ETIB de rêver... », in *La traversée : 1980-2015*. Beyrouth, Coll. Sources Cibles, Université Saint-Joseph.
- Eagleman, David (2011) : *Incognito. The Secret Lives of the Brain*. New York, Vintage Books.
- El-Hakim Bekdach, Rana et Hobeika El-Haddad, May, dir. (2006-2008) : *ECTS : 5 ans plus tard*. Al-Kimiya, Annales de l'Institut de langues et de traduction, numéro 12, Beyrouth, Université Saint-Joseph.
- Kahneman, Daniel (2013) : *Thinking, Fast and Slow*. New York, FSG.
- Medina, John (2014) : *Brain Rules*. Seattle, Pear Press.
- Politis, Michel (2007) : « L'apport de la psychologie cognitive à la didactique de la traduction » in *Traductologie : une science cognitive*, Meta, volume 52, numéro 1. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 156-164.
- AL-Kimiya. La recherche en traductologie*, Revue de l'Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth, numéro 14 – Février 2015, Université Saint-Joseph, Beyrouth.